

Pointe-à-Pitre, le 5 janvier 2019



TRAVAILLEURS DE PROMOCASH ET DE MILÉNIS TRAVAILLEURS DE LA BANANE MÊME COMBAT !

La **CGTG-BANANE** est solidaire de la lutte de nos camarades de **PROMOCASH ET DE CARREFOUR MILÉNIS**.

Ce samedi 5 janvier 2019, nos camarades sont à leur **45^{ème} jour de mobilisation pour ne pas perdre 1 600€ par année sur leur salaire. C'est 45 jours de trop !**

Déjà, en disposant de cette somme, nos camarades ont du mal à joindre les deux bouts, à fortiori si d'aventure leurs employeurs, les **DESPOINTES** et leurs complices **MM. LARUE, SABLON, HENRY et Mme ELMUDÉSI** parvenaient à leurs fins.

Après **45 jours**, force est de constater que ces derniers prennent leur rêve pour la réalité. Ni leurs pressions, menaces, mensonges, ni la présence permanente d'huissiers et de vigiles qui sont de plus en plus nombreux au fil des jours, n'ont entamé la combativité de nos camarades.

DESPOINTES et Cie commencent à déchanter car, à aucun moment, ils n'avaient envisagé une telle résistance. La perte avancée et déclarée de plus de 500 000€ au 28 décembre 2018, qui s'est aggravée depuis n'est qu'un début. Ces scélérats ne sont pas au bout de leur peine.

Tenir 45 jours, dormir sur le site de Milénis, passer le réveillon de Noël et du jour de l'an sur place, en dit long de l'état d'esprit de nos camarades.

Ils se battent contre la coalition de tous les gros patrons, c'est la raison pour laquelle notre syndicat, **CGTG BANANE** tout en s'appuyant sur ses propres revendications, appelle tous ses mandants à amplifier toutes les actions pour faire triompher la cause des camarades en mouvement et celle de toute la classe ouvrière.

La CGTG BANANE EXIGE :

- La reconnaissance de l'empoisonnement au chlordécone, la condamnation des empoisonneurs, la prise en charge totale des dépenses liées aux soins médicaux, l'indemnisation conséquente de tous les ouvriers agricoles et de leurs ayants droits ;
- Le respect de nos conditions de vie. Cela passe par **l'application immédiate** des conclusions du rapport de l'Expert du **Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail** sur toutes les plantations de bananes y compris à la **SA BOIS DEBOUT** ;

TSVP

- Le respect de toutes les normes de sécurité pour éviter les accidents du travail et de trajets ;
- L'arrêt des licenciements systématiques des ouvriers victimes d'accidents du travail.
- Le respect de la norme de 0,8 homme par hectare ;
- La mise en place de plusieurs points d'eau potable et fraîche ;
- La publication de toutes les factures d'eau potable et d'eau agricole de tous les planteurs de bananes ;
- Le respect strict du protocole d'accord du 28 juin 2017 ;
- La réintégration de tous les ouvriers agricoles licenciés suite à la grève débutée le 18 mai 2017 ;
- Le paiement intégral de la prime de fin d'année 2018 ;
- Le respect des Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) par la SA BOIS-DEBOUT ;
- Le remboursement à l'Aide à la Garantie des Salaires (AGS) par le Cabinet Administrateurs Judiciaires Associés (AJA) de toutes les indemnités perçues par nos 49 camarades dans le cadre du Plan de licenciement de la SA BOIS-DEBOUT ;
- L'abrogation du décret du 30 décembre 2018 qui s'attaque aux chômeurs ;
- Le rétablissement de l'Impôt Sur la Fortune (ISF) ;
- Le remboursement de la somme de 63 000 € par Jean et Martin DESPOINTES à la CGTG ;

**TOUTES NOS REVENDICATIONS
DOIVENT ÊTRE SATISFAITES !**

LE COMBAT CONTINUE